



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

**Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire**

**Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU**

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

---

## DECLARATION DU MOUVEMENT DE LA PAIX

---

### **Paix, Climat, Justice Sociale, Désarmement Nucléaire Continuons d'agir ensemble après le succès des mobilisations du 21 septembre 2019**

Le 21 septembre, journée internationale de la paix, avait été placée par les Nations Unies sous le thème « action climatique, action pour la Paix ». Cette journée, qui a rassemblé des millions de personnes dans le monde entier a exprimé une véritable insurrection mondiale des consciences en faveur du climat, de la paix et de la justice sociale. Les actions ont été massives, plurielles et d'une grande diversité dans les modalités et les publics investis avec la caractéristique d'avoir rassemblé au coude à coude toutes les générations depuis le village jusqu'aux grandes métropoles.

En France, au-delà des violences policières ou autres, toutes aussi condamnables, les convergences citoyennes entre les luttes pour la paix, pour le climat, pour la justice sociale et les droits humains, pour le désarmement nucléaire ont aussi constitué une caractéristique majeure de cette journée. Ces dynamiques unitaires et rassembleuses doivent se poursuivre et s'amplifier car elles sont une des conditions du succès pour avancer vers un monde de paix, plus juste, plus solidaire, plus humain.

Ces convergences, qui sont constitutives de la construction d'une culture de la paix, vont aussi s'exprimer lors des manifestations sociales à venir (24 septembre, 26 septembre, 27 septembre et au-delà...)

Résoudre les problèmes posés par les dérèglements climatiques à travers la promotion de la justice sociale et des droits humains nécessite des moyens intellectuels, technologiques, financiers colossaux qui ne pourront être mobilisés sans une diminution drastique des dépenses militaires qui atteignaient en 2018 la somme scandaleuse de 1830 milliards de dollars (source SIPRI), dont 963 milliards au titre de l'OTAN (53%) en violation de l'article 26 de la Charte des Nations Unies. Les moyens de l'ONU pour la paix sont eux de l'ordre de 8 milliards de dollars par an.

De même, les neuf Etats possédant des armes nucléaires, en particulier les USA, la Russie et la France sont engagés dans des programmes de modernisation de leurs armes nucléaires qui vont coûter un total de l'ordre de 1000 milliards de dollars dans

les dix années à venir pour des armes de destruction massives illégales et inutiles, couteuses et éthiquement inadmissibles qui menacent l'existence même de l'humanité. En France, le programme de modernisation des armes atomiques coûte de l'ordre de 40 milliards d'euros tous les 5 ans. Ce gaspillage doit cesser et les crédits être réorientés pour le climat et la réalisation des droits humains.

Pour ces raisons, le Mouvement de la Paix appelle à participer aux actions sociales en cours, et en particulier le 26 septembre 2019 à l'occasion de la Journée Internationale des Nations Unies pour l'élimination totale des armes nucléaires. Cf <https://www.un.org/fr/events/nuclearweaponelimination/>

Le Mouvement de la Paix appelle à faire de cette journée du 26 septembre le point de départ d'une nouvelle action pour le désarmement nucléaire. Il s'agit de mettre en œuvre en France la campagne internationale lancée par le réseau international ICAN (Prix Nobel 2017), visant à obtenir que de nombreux conseils municipaux votent des vœux en faveur de la ratification du Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté par l'Assemblée Générale de l'ONU le 7 juillet 2017.

L'objectif est d'obtenir un maximum de délibérations avant la réunion de la conférence d'examen du Traité de Non-Prolifération Nucléaire qui doit se tenir en mai 2020 à New York.

Déjà des villes comme New York et Paris ont adopté de tels vœux.

A cette fin le Mouvement de la Paix appelle partout en France les citoyens, les associations, syndicats et organisations à déposer dans toutes les mairies de France une requête visant à obtenir de telles délibérations.

Un dossier est disponible dès maintenant [sur le site du Mouvement de la Paix en cliquant ici](#).

Le Mouvement de la Paix appelle aussi à signer et faire signer la pétition nationale en faveur de la ratification du TIAN par la France : <http://petition.mvtpaix.org>

A Paris, le 25/09/2019

**Le Mouvement de la Paix**



# La Paix , c'est la convergence de nos aspirations et de nos luttes pour les droits humains

